Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 056-215602152-20260605-DE20260604-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°20260604

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt six
le: 1er juin
Pour : 15 Contre :0 Abstention :0
Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNÉRY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de
M. Claude VIET
Date de la convocation : 27 Mai 2026
PRESENTS : MM VIET C- ANGER M- SCHNAIDERMAN C- BIDAN D – RENOUARD R- ETIENNE R – CALME M- LE ROUX N- GUIHARD P- COLLET C- LE BIHAN L- CHEVALIER N- MENEC A – CAILLERE A – HUET P.
Secrétaire : ANGER M.
ABSENTS :

Personnel : Recrutement de Cdd pour accroissement saisonnier d'activité.

Considérant l'article L.332-23 2°, du Code Général de la fonction publique territorial, le conseil municipal autorise à compter du 2 juin 2026 le recrutement d'un adjoint technique territorial à temps non complet en contrat accroissement saisonnier d'activité pour les périodes de juin, juillet et août pour renforcer le service technique au fleurissement et aux espaces verts. L'agent recruté sera rémunéré sur une base de 55 heures par mois et la rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement, les crédits correspondants sont bien inscrits au budget de l'exercice en cours.

Affiché le 2 Juin 2026
Pour extrait certifié conforme,
Saint-Gonnery, le 2 juin 2026
Le Maire,
Claude VIET.